

Animations

2011 - 2012

Piscine intercommunale des Bussys

98 rue des Bussys 95600 Eaubonne

Téléphone : 01 34 27 37 37 - Télécopie : 01 34 27 37 38

Mail : piscine.bussys@wanadoo.fr

Ouverture au public

Période scolaire

| Jours | Horaires | | Fermetures | |
|----------|----------|-------|------------|---------|
| | | | Caisse | Bassins |
| Lundi | | | | |
| Mardi | 16h45 | 19h00 | 18h15 | 18h45 |
| Mercredi | 12h00 | 18h00 | 17h15 | 17h45 |
| Jeudi | 11h45 | 13h30 | 12h45 | 13h15 |
| Vendredi | 11h45 | 13h30 | 12h45 | 13h15 |
| | 16h30 | 21h30 | 20h45 | 21h15 |
| Samedi | 13h00 | 19h00 | 18h15 | 18h45 |
| Dimanche | 09h00 | 13h00 | 12h00 | 12h30 |

Période "petites vacances scolaires"

| Jours | Horaires | | Fermetures | |
|----------|----------|-------|------------|---------|
| | | | Caisse | Bassins |
| Lundi | 13h30 | 19h00 | 18h15 | 18h45 |
| Mardi | 12h00 | 18h00 | 17h00 | 17h30 |
| Mercredi | 12h00 | 19h00 | 18h15 | 18h45 |
| Jeudi | 12h00 | 19h00 | 18h15 | 18h45 |
| Vendredi | 09h00 | 21h30 | 20h45 | 21h15 |
| Samedi | 09h00 | 19h00 | 18h15 | 18h45 |
| Dimanche | 09h00 | 13h00 | 12h00 | 12h30 |

Période estivale

| Jours | Horaires | | Fermetures | |
|----------|----------|-------|------------|---------|
| | | | Caisse | Bassins |
| Lundi | 13h30 | 20h00 | 19h15 | 19h45 |
| Mardi | 12h00 | 20h00 | 19h15 | 19h45 |
| Mercredi | 12h00 | 20h00 | 19h15 | 19h45 |
| Jeudi | 10h00 | 20h00 | 19h15 | 19h45 |
| Vendredi | 12h00 | 21h30 | 20h45 | 21h15 |
| Samedi | 09h00 | 20h00 | 19h15 | 19h45 |
| Dimanche | 09h00 | 13h00 | 12h00 | 12h30 |
| | 14h30 | 18h30 | 17h45 | 18h15 |

Le Junior'Club

12 mois à 4 ans

Le Junior'Club est une activité de loisir familial qui s'adresse aux enfants, de 1 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, qui cherche à leur faire découvrir et progressivement maîtriser un milieu très enrichissant : le milieu aquatique.

Son principal objectif est l'épanouissement de l'enfant : permettre à celui-ci d'enrichir ses expériences sensorielles et motrices, lui offrir un moment de relation riche intense et privilégié avec ses parents, favoriser pour les plus jeunes un début de socialisation ..

Il ne s'agit en aucun cas "d'apprendre à nager" car l'enfant, à cet âge, n'a pas la maturité nécessaire pour un tel apprentissage, mais de permettre à l'enfant, grâce à une aide stimulante et sans contrainte, de progresser et d'acquérir son autonomie dans l'eau.

L'encadrement est assuré par les Maîtres Nageurs de la piscine intercommunale.

Deux séances sont organisées. Elles concernent deux tranches d'âge spécifiques :

- **8h45** (accueil à 8h30) à 9h30 pour les enfants de **1 an à 2 ans 1/2**.

- **9h45** (accueil à 9h30) à 10h30 pour les enfants de **2 ans 1/2 à 4 ans**.

La cotisation du 1er trimestre scolaire 2011/2012 est de 74,40 € payables par chèque à l'ordre du Trésor Public.



**Fiche d'inscription
à la caisse de
la piscine**

**Reprise des séances : Samedi 1er octobre 2011
avec Sylvie & Stéphane**

**L'accès aux bassins est strictement réservé
aux enfants et parents régulièrement inscrits.**

Inscription en fonction des places disponibles à la caisse de la piscine à partir du 4 juillet 2011 (aux heures d'ouverture au public)

Les canetons

L'animation des Canetons est une activité ludique d'éveil au milieu aquatique.

Les enfants découvrent l'eau à l'aide de mises en situation adaptées à leur âge, assistés par les parents et sous les conseils des Maîtres Nageurs.

Les séances, qui ont lieu tous les jeudis et samedis scolaires, sont assurées par les Maîtres Nageurs de la piscine intercommunale.

Le Jeudi les séances débutent à 17h30 et se terminent à 18h30. L'accueil de 17h15 à 18h00.


3 à 5 ans



Le dossier d'inscription comprend :

La fiche d'inscription et d'autorisation parentale, le paiement de la cotisation trimestrielle de 89,90 € pour le premier trimestre 2011/2012 (43,10 € pour le 2ème enfant - 24,95 € pour le 3ème enfant).

Règlement par chèque établi à l'ordre du trésor public.



**Fiche d'inscription
à la caisse de
la piscine**

**L'accès aux bassins est strictement réservé
aux enfants et parents régulièrement inscrits.**

**Reprise des séances : Jeudi 6 octobre 2011
avec Alain & Xavier**

Inscription en fonction des places disponibles à la caisse de la piscine à partir du 4 juillet 2011 (aux heures d'ouverture au public)

Les canards

5 à 6 ans

L'animation des Canards est une activité ludique d'éveil au milieu aquatique

Avec des aménagements plus élaborés qui développeront leur maîtrise aquatique en tendant vers une autonomie, source de plaisirs.

Les séances, qui ont lieu tous les jeudis scolaires, sont assurées par les Maîtres Nageurs de la piscine intercommunale. Elles débutent à 17h30 et se terminent à 18h15. Accueil à partir de 17h15.



Fiche d'inscription
à la caisse de
la piscine



Le dossier d'inscription comprend :

La fiche d'inscription et d'autorisation parentale, le paiement de la cotisation trimestrielle de 89,90 € pour le premier trimestre 2011/2012 (43,10 € pour le 2ème enfant - 24,95 € pour le 3ème enfant).

Règlement par chèque établi à l'ordre du trésor public.

**Reprise des séances : Jeudi 6 octobre 2011
avec Sylvie & Christophe**

Inscription en fonction des places disponibles à la caisse de la piscine à partir du 4 juillet 2011 (aux heures d'ouverture au public)

L'École de Natation Intercommunale

6 à 10 ans

L'École de Natation Intercommunale propose un programme d'apprentissage sur 4 ans et accueille les enfants de 6 à 10 ans.

Les cours, assurés par les Maîtres Nageurs de la piscine intercommunale, ont lieu tous les mardis scolaires de 17h15 à 18h00 (2 groupes), de 18h00 à 18h45 (4 groupes) ou 19h00 à 19h45 (4 groupes).

Intégrés dans différents groupes en fonction de leur niveau, les enfants acquièrent tout au long de leur apprentissage les bases fondamentales de l'aisance dans l'eau et de la maîtrise des nages.



Le dossier d'inscription comprend :



- La fiche d'inscription et d'autorisation parentale,
- le certificat médical de non contre indication à la pratique de la natation (à remettre au plus tard au premier cours),
- le paiement de la cotisation trimestrielle de 35,00 €uros pour le premier trimestre 2011/2012. Règlement par chèque établi à l'ordre du trésor public.

**Fiche d'inscription
à la caisse de
la piscine**

Tests de niveau pour les nouveaux inscrits : le Mardi 27 septembre 2011



**Reprise des cours : Mardi 4 octobre 2011
avec Alain, Dominique, Stéphane et Xavier**

Inscription en fonction des places disponibles à la caisse de la piscine à partir du 4 juillet 2011 (aux heures d'ouverture au public)

L'Aqua'Gym

Dans une ambiance détendue, alliez le plaisir de l'eau et de l'activité physique. Progressez à votre rythme et conservez la forme tout au long de l'année.

Les séances qui se déroulent dans le grand bassin sont encadrées par des Educateurs Sportifs D.E.

Les séances ont lieu tous les samedis (période scolaire).

Deux horaires possibles :
10h30 à 11h15
ou 11h15 à 12h00.

Le dossier d'inscription, qui devra être complet lors de l'inscription, comprend :

- La fiche d'inscription,
- le certificat médical de non contre indication à la pratique de l'activité,
- le paiement de la cotisation annuelle de 187,00 € par chèque établi à l'ordre du trésor public.

Fiche d'inscription
à la caisse de
la piscine

Adultes

Le mot des "Monos" :

"Aqua ça sert ?"

Ça serre ... Les tissus musculaires, grâce aux exercices adaptés et répétés, soutenus par un rythme musical aseptisant votre effort. Vous, qui cherchez à garder la santé, à tonifier votre corps (surtout les abdominaux, les fessiers et les cuisses) venez nombreuses et nombreux profiter du savoir-faire des moniteurs professionnels de la piscine intercommunale des Bussys.

Ça resserre ... Les liens entre les adhérents, sitôt que vous devenez fidèles à l'activité, orchestrée par la bonne humeur de Sylvie et Dominique !

**Reprise des séances : Samedi 1er octobre 2011
avec Sylvie & Dominique**

**Les inscriptions se dérouleront à la caisse de la piscine
Le 24 septembre 2011 de 8h30 à 12h00**

L'Aqua'Step

Adultes

L'Aqua Step est une discipline dérivée de l'aérobic et se pratique exclusivement en petite profondeur à l'aide d'un matériel immergé (le step). L'exercice consiste à monter et descendre de cette sorte de marche en suivant une rythme musical en synchronisant les membres supérieurs.

Débarassés des contraintes inhérentes à la pesanteur, les groupes musculaires et les articulations réagissent en fonction des particularités individuelles. L'eau agit comme un frein et facilite une progression au rythme de chacun.

Par ailleurs, l'espace aquatique révèle l'aspect ludique de l'activité tout en alliant bien être physique et détente générale.

Les séances ont lieu
tous les lundis scolaires
de 12h00 à 13h00



**Fiche d'inscription
à la caisse de
la piscine**

Le dossier d'inscription comprend :

- La fiche d'inscription,
- le certificat médical de non contre indication à la pratique de l'activité (à remettre au plus tard au premier cours),
- le paiement de la cotisation du 1er trimestre 2011/2012 de 51,00 € par chèque établi à l'ordre du trésor public.

**Reprise des séances : Lundi 3 octobre 2011
avec Sylvie**

Inscription en fonction des places disponibles à la caisse de la piscine à partir du 4 juillet 2011 (aux heures d'ouverture au public)

La peur dans l'eau

*Aujourd'hui 10% des français
ont peur de l'eau ...*

Adultes

" Il y a les peurs archaïques, imaginaires ou réelles. Il y a les peurs justifiées et celles qui ne le sont pas. Et il y a " sa " peur : sa peur de l'eau, sa peur dans l'eau ... sa peur de ne pas savoir respirer, sa peur de couler, sa peur de ne pas flotter, sa peur de la grande profondeur ... "

**Fiche d'inscription
à la caisse de
la piscine**

Nous vous proposons des séances de mise en confiance, la découverte et l'accommodation au milieu aquatique.

Les séances ont lieu tous les samedis scolaires avec deux Maître Nageur de la piscine de 11h20 à 12h00.

La cotisation trimestrielle est de 61,80 € et comprend l'entrée à la piscine, les séances et l'assurance.

**Reprise des séances : Samedi 1er octobre 2011
avec Alain et Stéphane**

Inscription en fonction des places disponibles à la caisse de la piscine à partir du 4 juillet 2011 (aux heures d'ouverture au public)

*La piscine intercommunale, c'est aussi
une salle de réception
pour vos organisations familiales
ou professionnelles*

L'ÉQUIPEMENT

La salle de réception de la piscine intercommunale des Bussys, d'une surface de 100 m², peut accueillir des événements jusqu'à 100 personnes maximum. Dans un environnement agréable, avec une terrasse donnant vue sur un parc arboré, cet équipement est pourvu d'un grand nombre de places de parking.

Vaste et lumineuse grâce à ses grandes baies vitrées, cette salle est dotée d'un mobilier de qualité et d'équipements professionnels qui répondent aux attentes des utilisateurs.

C'est ainsi que cet ancien restaurant vous permettra de servir – avec un bar traditionnel – de rafraîchir, de conserver, de réchauffer et de cuire.

Dans la salle :

- Batterie d'éléments réfrigérant (bar)
- Bacs de lavage (eau chaude et froide)
- Armoire réfrigérée ventilée
- Tables
- Chaises

En cuisine :

- Armoire réfrigérante
- Chauffe plat
- Ensemble de cuisson en surface (gaz)
- Four à chaleur tournante (gaz)
- Grands bac de lavage (eau chaude et froide)
- Lave vaisselle

HABITANTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

(Eaubonne – Ermont – Montlignon - Saint-Gratien - Sannois)

Par journée (Hors assurance), jusqu'à 24H00
Tarif Syndicat intercommunal 616,00 €

Par journée (Hors assurance), jusqu'à 03H00
Tarif Syndicat intercommunal 791,00 €

Associations (Hors assurance)
Communes du Syndicat 306,00 €

Par journée (Hors assurance)
En semaine de 8H00 à 19H00 242,00 €

Par demi journée (Hors assurance)
En semaine, 143,00 €
(Forfait 20 entrées enfants à la piscine pour les anniversaires d'enfants)

HABITANTS HORS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Par journée (Hors assurance), jusqu'à 24H00
Tarif Hors Syndicat intercommunal 769,00 €

Par journée (Hors assurance), jusqu'à 03H00
Tarif Hors Syndicat intercommunal 907,00 €

NUIT DE LA SAINT-SYLVESTRE (Tarif pour particulier)

La journée, jusqu'à 05H00 1220,00 €

POUR RESERVER : adressez un courrier indiquant la date souhaitée, le type d'organisation, le nombre de personnes attendues et la formule choisie, à :

*Monsieur le Président
du Syndicat intercommunal de la piscine des Bussys
98, rue des Bussys
95600 EAUBONNE*

